

## **Reprise de la concertation "pour la refondation de l'école"** **SUD éducation tire la sonnette d'alarme et invite les personnels à débattre et à organiser des mobilisations**

■ Le gouvernement a lancé cet été une consultation « pour la refondation de l'école », dont l'objectif affiché est de préparer une loi d'orientation et de programmation scolaire ■ Les séances vont reprendre ce lundi 20 août ■ A l'occasion de cette reprise, la fédération SUD éducation, qui participe à la concertation, souhaite faire un bilan d'étape, tire la sonnette d'alarme, et invite les personnels à débattre et à organiser des mobilisations ■

SUD éducation a décidé de participer à cette concertation pour y porter ses revendications et informer les personnels. Après les séances de juillet, nous constatons que les craintes que nous exprimions au lancement de cette concertation se voient confirmées.

Si cette concertation permet à beaucoup d'acteurs et d'actrices (syndicats, associations, collectivités, « experts », « personnalités ») d'exprimer leur point de vue, elle s'inscrit dans un calendrier beaucoup trop serré pour traiter de façon suffisante l'ensemble des thèmes. **Les méthodes de travail ne permettent aucune réelle confrontation des points de vue et aboutissent plutôt à une juxtaposition de prises de parole successives où chacun-e exprime sa vision du sujet.**

**A l'évidence le champ des questions ouvertes à la consultation est limité et purement formel, l'essentiel des décisions semblent prises avant même que la consultation ait débuté.** Ainsi, le ministre qui affirmait en juillet que « *la reconstruction de la formation initiale [...] comme la mise en place d'un pré-recrutement [...] seront définies à l'issue de*

*la concertation* »\* a décidé unilatéralement de créer le dispositif « Emploi d'Avenir Professeur » entérinant au passage la mastérisation...

**Les attentes de nos collègues, les besoins des élèves, en particulier des plus fragiles, sont immenses. Pour SUD éducation, la concertation doit s'ouvrir à de véritables alternatives pour l'éducation, et ne pas être fermée à des exigences** comme l'abrogation de la mastérisation du recrutement des enseignant-e-s, l'abandon des systèmes numériques de fichage et de flicage des personnels et des élèves, la remise en cause des pressions hiérarchiques, le refus d'une régionalisation du service public d'éducation et d'orientation, la fin de la mise en concurrence des personnels et des établissements, la suppression du socle commun et du LPC, le retour au bac pro en 4 ans et à des formations de type BEP, la fin de la précarité...

\* Communiqué de presse de Vincent Peillon du 12/07/2012 : <http://www.education.gouv.fr/cid60930/prolongation-du-delai-d-inscription-aux-concours-de-l-enseignement.html>

**SUD éducation continuera à défendre ses revendications pour une école démocratique, critique et émancipatrice y compris dans le cadre de cette concertation. Mais pour le service public d'éducation comme pour l'ensemble des questions qui touchent au monde du travail, un véritable changement dépend avant tout des mobilisations. SUD éducation s'emploiera à les construire et invite les personnels à se réunir dès la rentrée pour débattre des exigences à porter et des moyens à mettre en œuvre pour obtenir satisfaction.**